

**Article : Une famille de Jansénistes piscénois : Jean-Joseph de Court et les siens**



Auteur (s) : ..... Xavier AZÉMA

Nombre de pages : ..... 7

Année de parution : 1974



# UNE FAMILLE DE JANSENISTES PISCENOIS :

## Jean-Joseph de COURT et les siens

\*\*\*

Jean-Joseph de COURT (1696-1757) est la figure la plus caractéristique du laïcat janséniste à Pézenas, dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis longtemps signalé à notre attention par le précieux « *Manuel des Études Héraultaises* » de Mr E. Appolis (1), ce personnage nous est connu non seulement par *Les Nouvelles Ecclésiastiques* (2) qui lui consacrent une notice biographique assez détaillée, mais surtout par deux manuscrits conservés à la Bibliothèque de l'Évêché de Montpellier (3), manuscrit dont il sera reparlé ci-dessous.

Encore fallait-il essayer de situer Jean-Joseph de COURT dans sa famille et son milieu naturel, ne serait-ce que pour entrevoir, si possible, comment l'on pouvait être janséniste, à Pézenas, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### I - La Famille de COURT au XVII<sup>e</sup> siècle

Les de COURT apparaissent, à Pézenas, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. « Jean de COURT, fils légitime et naturel du feu Pol de COURT et Damoiselle Jacqueline FRAISSAGUE quand vivaient de la ville de Narbonne » (4) épouse le 20 octobre 1618, « Jacqueline de la PALME fille du feu noble Guy de la PALME et Damoiselle Françoise de MONTAGUT habitants Pézenas » (5). Jean de COURT, alors maître d'hôtel de Monseigneur l'évêque de Carcassonne l'a, sans nul doute, suivi dans la ville des États le prélat semble patronner le mariage des deux orphelins auquel il donne explicitement son consentement, de concert avec l'évêque d'Alet.

Bien que la mariée soit de bonne famille, apparentée aux Fondouce et dont [un des parents resta longtemps doyen du chapitre collégial de Saint Jean, la fortune des époux ne paraît pas considérable ; c'est Jean de COURT qui compte à sa belle-mère 7 000 livres de bonne monnaie tandis que l'évêque de Carcassonne en promet 3 000 en sus ; il est vrai que Jean de COURT jouit à Pézenas de la maison des la PALME, à charge de prendre sous son toit la mère de sa femme et sa jeune sœur (6). La protection de l'église sur la nouvelle famille piscénoise se marque par les parrainages des enfants : Monseigneur l'évêque de Carcassonne est parrain du premier, l'évêque d'Alet tient le second sur les fonts, et celui d'Agde le troisième (7).

Jacqueline de la PALME mourut jeune encore, et Jean de COURT épousa en secondes noces Marguerite de SALINHAC, dont il eut trois enfants, auxquels nous ne connaissons point de descendance (8).

C'est à l'époque de cette deuxième union que Jean de COURT dut acheter la charge de receveur des décimes du diocèse d'Agde. Ainsi s'insère-t-il dans le monde des officiers qui se fixent dans la petite capitale languedocienne à une époque où, avant le drame de 1632, Pézenas semble promis à un brillant avenir d'autant que par son remariage avec Marguerite de SALINHAC, Jean de COURT entrait dans l'alliance des BOUSSANELLE (9). A défaut de grande fortune la stabilité matérielle viendra de ce côté là avec les biens fonciers et honnête rapport.

A la mort de Jean de COURT, en 1645, Etienne son fils aîné, succéda à son père dans la charge de receveur des décimes et de conseiller du Roy (10). Marié avec Marguerite de Benoit (11), il devient père d'une nombreuse famille ; six de ses enfants sont morts jeunes, les quatre autres se marient à Pézenas dans des familles nobles. Jean, l'aîné, avec Marguerite de Latude de FONTES Catherine avec Jean de NATTES ; Marie s'unit à Jean-Joseph BOUSSANELLE, avocat au Parlement (14). Enfin Etienne II de COURT épousa Françoise de FABRE (15), veuve en premières noces du Sieur Adrien Magret. Lieutenant des dragons en 1695, Etienne II est capitaine en 1699. C'est en 1696 que naîtra Jean-Joseph (16).

Dès leur établissement à Pézenas, les de COURT, nous l'avons signalé, deviennent propriétaires terriens. Marguerite de SALINHAC, deuxième femme de Jean, hérita de biens à Villeneuve-les-Béziers. Après sa mort et celle de son époux, leur fils Etienne de COURT liquida, en 1678, pour plus de 17 hectares de champs, fourrages, olivettes et vignes, valant quelque 10 000 livres (17). Par contre Etienne conserva à Tourbes, proche de Pézenas, le domaine de sa femme Marguerite de BENOIT et s'employa à l'arrondir. Une afferme, de 1691, lui rapporte une rente annuelle de 1400 livres, plus 10 cestiers de blé, une charge d'huile, une charge de raisins, la provision de bois de chauffage et de sarments, le tout rentré à sa maison de Pézenas (18). Sur Florensac il possède des terres à blé (19), à Marseillan une vigne, vendue en 1692 et une maison (20) bref, apparemment, une grande fortune, une honnête aisance qui lui permettent de profiter à Pézenas de son jardin, proche la Peyne, et de sa maison, au perron orné de vases d'orangers et de jasmin (21).

## II - Jean-Joseph de COURT

Décédé en 1693, le grand-père de Jean-Joseph relègue un peu dans l'ombre son fils Etienne, parti au service du Roi et lieutenant de dragons lors de son mariage. Absent au foyer de surcroît, ce militaire meurt, jeune encore, avant 1716 (22). On conçoit donc qu'il n'ait eu qu'une influence limitée sur l'éducation de Jean-Joseph, que sa mère assumait d'autant plus largement. « Mère peu propre à juger sainement d'une bonne éducation, puisqu'elle confia celle de son fils aux Jésuites. Il sortit du collège et de la pension de ces pères de Toulouse sans aucun goût de piété et sur la plus légère connaissance de la Religion » (23), « Religion assurément fondée davantage sur la logique du raisonnement que nourrie de la révélation évangélique. On ne lui avait jamais parlé du Nouveau Testament » (24), éducation classique où le théâtre avait droit de cité, « on lui faisait apprendre et représenter en public les comédies de Molière » dans lesquelles il tenait des rôles féminins (25).

Marié très jeune, à 20 ans, avec Anne-Françoise d'ASTANIERES, fille de Jean-Pierre d'ASTANIERES maire et viguier de Saint-Pons-de-Mauchiens (26), Jean-Joseph subit l'ascendant de l'alliance où il entra. On y était fidèle à l'Oratoire de Pézenas et le propre frère d'Anne-Françoise avait été élevé au collège dans la bonne doctrine. Jean Tristan fut compère puis prêtre à l'institution de Pézenas. Aussi bien, est-ce vers ces pères que se tourna Jean-Joseph lorsqu'il se décida à changer de vie son premier guide fut un père capucin, dont il reçut d'assez bons conseils, mais insuffisants pour son état. Jean-Joseph le sentit et s'adressa aux pères de l'Oratoire, qui le mirent entre les mains de Monsieur GONTIER (27). Sous cet habile maître, Monsieur de COURT fit, dans la piété, des progrès qui le rendirent un homme tout nouveau.

On pourrait croire que les *Nouvelles Ecclésiastiques* idéalisent cet « homme nouveau », en disant de lui : « la religion devint son unique étude, et cette étude lui fit sentir vivement les maux de l'Église ». La lecture des deux recueils de manuscrits qu'il nous a laissés, comme les autres documents d'archives que nous avons pu réunir, permettent d'affirmer que la feuille janséniste n'exagérait pas.

Constitués, sans doute simultanément entre 1725 et 1757, les recueils manuscrits nous révèlent, en effet, autant que des documents, la passion d'un homme subjugué par la recherche de la vérité.

Les documents sont, en effet, d'intérêts divers la plupart ne sont que de pieuses copies d'œuvres jansénistes bien connues et imprimées : Traités de Mr Petitpied ou Duguet, Vies de Mr. François de Paris, le saint diacre, ou de Mr Toumus, son compagnon de pénitence, récits de miracles attribués à un diacre Paris, mémoires sur les convulsions et discours de convulsionnaires, lettres des évêques appelants, Soanen surtout et Colbert...

D'autres pièces, cependant sont, pour l'histoire locale, autrement précieuses : elles concernent le diocèse d'Agde et complètent notre information, en particulier sur le mouvement janséniste à Agde et Pézenas sous les évêques de Monseigneur de La Chartre et de Charleval, entre 1725 et 1757 (28).

Enfin parmi les ouvrages théologiques recopiés par Jean-Joseph de COURT, il en est un, daté et signé, qui semble bien être un travail personnel, sur un sujet qui, dans les dernières années de sa vie, lui tint particulièrement à cœur et qui a pour titre « *Explication de quelques prophéties touchant la conversion future des juifs et spécialement de celles du XI Chapitre aux Romains* ». (29).

En vérité, pour Monsieur de COURT, l'étude de sa foi et la vie de prière n'étaient pas un moment entre autres de sa vie, mais semblaient avoir vraiment fait l'unité de son existence depuis sa conversion. De cette vie de chrétien touché par la Grâce tout efficace, suivons les principales étapes.

C'est en 1726 que Jean-Joseph de COURT manifesta ses sentiments vis-à-vis de la Bulle ; au moment où le pouvoir veut provoquer un concile provincial à Narbonne pour condamner Monseigneur COLBERT. Devant cette menace, les jansénistes serrent les rangs ; Monsieur de COURT déclare s'unir à l'appel et au réappel au concile de Mr. de Montpellier (30).

Le concile n'eut pas lieu ; bien plus, localement, la situation du parti janséniste parût s'améliorer, par la nomination, en Agde, de Monseigneur de la Châtre, que l'on estimait favorable à l'appel. Son éducation à l'Oratoire, sa tolérance amicale vis-à-vis des prêtres jansénistes de son diocèse, oratoriens en particulier, son refus de renouveler son acceptation de la Constitution, firent espérer à beaucoup une prise de position ouverte en faveur des appelants.

En fait, sous la pression du pouvoir, ce fut le contraire qui se produisit ; en 1729 à l'occasion de la tenue des États de Nîmes, l'évêque d'Agde se sentit moralement contraint à signer un bref mandement où il renouvelait, en tant qu'évêque d'Agde, son adhésion à la Constitution *Unigenitus* : Cette « trahison » provoqua une réaction rapide de Monsieur de COURT qui écrivit au prélat : la liberté avec laquelle il lui parla de son affligeante démarche le choqua dans le premier moment. Il montra la lettre à Mr de Nîmes et à quelques autres évêques qui convinrent entre eux de demander sur le champ une lettre de cachet à Mr le Cardinal de FLEURY contre Monsieur de COURT, mais Monseigneur de la CHATRE, naturellement bon et revenu à lui-même, retira la lettre des mains de Monseigneur de Nîmes en disant : « Il ne sera pas dit que je sois cause de l'exil d'un saint. Monseigneur d'Agde vendit son amitié à ce saint, et la lui conserva depuis sans interruption ». (31).

Quelques années plus tard, le « miracle » de Pézenas, attribué au diacre Paris, redonna espoir aux jansénistes de compromettre l'évêque d'Agde dans leur parti. L'évêque resta muet malgré les sollicitations de Monsieur de COURT. Ce dernier avait été un des croyants les plus convaincus en la réalité du miracle, et témoin officiel des déclarations de l'aveugle guéri (32).

Il n'en reste pas moins que, durant l'épiscopat de Monseigneur de la CHATRE, Monsieur de COURT put, tout en paix, entretenir un commerce d'amitié, de correspondance, avec bien des amis de la vérité, du Languedoc et d'ailleurs. L'Oratoire de Pézenas était, sans nul doute, pour lui, le centre local d'information et de diffusion des livres, opuscules, et gazettes du parti. Monsieur de COURT prend sa part à l'envoi et à la redistribution des livres plus ou moins interdits (33) ; il trouve dans l'amitié des pères, dont il partage parfois la

table avec Mr GONTIER, le curé de Pézenas et ses vicaires, un soutien précieux pour sa foi les pères AUPHAND, MERCADIER, MARTINI et GUIBAUD, entre autres, sont de ses familiers. Après la mort de COLBERT, en 1738, Pézenas et le diocèse d'Agde recueillit les réfugiés de Montpellier, séjour éphémère qui permettra deux ans durant, de renforcer encore dans les dernières années de l'épiscopat de la CHATRE, le clan des appelants. C'est alors que Monsieur de COURT confirme son appel de 1726 et le remet entre les mains de SOANEN (34).

L'euphorie de cette année fut de courte durée et avec Monseigneur de CHARLEVAL, à partir de 1740, le diocèse d'Agde connut lui aussi la répression et la mise au pas des appelants et de leurs sympathisants. Ces quinze dernières années de la vie de Jean-Joseph de COURT vont être considérablement affectées par ces événements. Alors il se replie sur la méditation de la fin des temps ; sans doute les miracles du Christ de St SEVER en Agde lui permettent-ils, en 1745, de croire un instant à un nouvel essor du parti (35) ; mais, en 1751, la mort de Monsieur GONTIER, son confesseur depuis sa conversion, lui porte un nouveau coup, Monsieur FLORET, successeur de GONTIER, lui refusant l'absolution (36).

Encore vécut-il assez longtemps pour avoir la joie du mariage de sa fille (37) et lorsqu'il s'éteint, en 1757, muni à la sauvette des sacrements de l'Église, c'est en grand nombre que les Piscénois, les pauvres notamment, viennent saluer et faire honneur à sa dépouille mortelle qui est enterrée à l'Oratoire.

Les pauvres, en effet, il ne les avait pas oubliés durant sa vie, et s'il consacrait une grande partie de ses journées à l'étude et à la prière, une autre partie était donnée aux bonnes œuvres. L'instruction et le soulagement des pauvres étaient l'une de ses tâches de prédilection. « La multitude de bons livres qu'il a répandus dans le diocèse, durant 30 ans, est inconcevable. Il n'est plus rare, disait-il, de voir les pauvres manquer de pain que d'instruction. Il rassemblait tous les dimanches, chez lui, les mendiants, leur lisant et leur expliquant l'Épître et l'Évangile, le Pater, l'Ave, le Credo, en français ; il leur apprenait ainsi les plus essentielles vérités de la Religion,... attirés par la petite aumône qui les attendait ». (38).

C'est également le service des pauvres que Mr de COURT assura comme administrateur de l'hôpital de Pézenas (39), charge que Mgr de CHARLEVAL lui fit enlever dès son arrivée dans le diocèse. A la confrérie des Pénitents Noirs, il tient l'office de visiteur des malades (40).

Les éloges que font *Les Nouvelles Ecclésiastiques* de ce digne piscénois ne sont donc pas usurpées. Rien d'étonnant, dès lors, que les gens du pays lui aient donné le surnom de « dévot », comme le signale un de ses correspondants, célèbre appelant de Forcalquier, Mr Berluc (41).

Quelle place demeurerait, dans la vie de ce dévot, pour les liens familiaux, le soin de son patrimoine, les relations de circonstance ?

Nous avons signalé le rôle tenu, dans sa conversion, par sa femme Anne-Françoise d'ASTANIERES elle lui donna, d'abord deux filles jumelles, qui ne vécurent pas, puis un garçon, Jean-Etienne, né le 26 septembre 1723 et une fille Marie-Marguerite, baptisée le 2 octobre 1724 (42). Celle-ci, élevée chez les Sœurs Noires de Montpellier (43), épousa, en 1751, Noble Pierre Fulcrand Roergas de Serviès, habitant St Gervais-sur-Mare (44). Quant à Jean-Etienne, élève du collège de l'Oratoire, il fit dans l'armée une brève carrière blessé au siège de Namur, il vécut ensuite à Paris, familier de tous les jansénistes de la capitale, correspondant avec les français réfugiés aux Pays-Bas (45).

Par ailleurs, les actes notariés nous montrent, en Mr de COURT, un homme vivant largement de ses rentes, louant diverses maisons à Pézenas, vendant quelques terres, arrentant les autres ; en revanche, peu d'achats importants, sinon une maison, avec jardin et dépendance, à Pézenas (46). Constatons, enfin que Mr de COURT apparaît rarement dans les festivités des nobles familles de Pézenas, baptêmes ou mariages.

Ce sont là, assurément d'infimes notations elles corroborent ce que nous savons d'un homme tout donné à la vie intérieure, plus à l'aise à sa table de travail ou dans son oratoire que sur la place publique ou dans les réjouissances locales.

Comment cerner plus précisément les aspects d'un tempérament qui le détermine pour une part dans ce parti-pris de résistance spirituelle ? Peut-être importe t-il autant de noter les autres composantes d'une vie : l'action d'une épouse, « instrument de la grâce efficace », et avec elle cette Institution de l'Oratoire, qui par son rôle éducatif constituait depuis le XVII<sup>e</sup> siècle un humus favorable à l'implantation du jansénisme.

Pour retrouver et préciser au niveau local les conditions économique-sociales qui expliquent aussi, pour une part, l'option d'un de COURT, il faudrait étudier systématiquement ces familles piscénoises qui ont nom GONTIER, QUINTIN, D'ASTANIERES, d'autres encore ; cette étude est possible, encore qu'elle soit assurément austère et longue à mener. Si elle était un jour menée à bien, sans doute pourrions-nous mieux dire pourquoi et comment l'on était janséniste, à Pézenas, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Xavier AZEMA

Montpellier, 1<sup>er</sup> Mai 1973.

NOTES

- 1) Émile APPOLIS, *Manuel des Études Héraultaises* Valence, 1943, P. 52.
- 2) *Les Nouvelles Ecclésiastiques* - Année 1759 . page 49 et suivantes.
- 3) Le premier de ces manuscrits a été repéré et décrit dans les Mémoires de la *Société Archéologique de Montpellier*, Année 1902, T. III, 2<sup>ème</sup> fascicule, p. 400 .407. L'autre, recueil de diverses pièces comportant quelques feuilles imprimées, de 986 pages, 27 X 18 cm, relié vélin, appartient comme le premier aux *Archives de l'Évêché de Montpellier* (jadis à la bibliothèque du Grand Séminaire).
- 4) A. D. Hérault - II E 69 - 21 - f<sup>os</sup> 491 - 494.
- 5) A. M. Pézenas G G 1 - f° 341 v.
- 6) . D. Hérault - II E 69 - 21 - f<sup>os</sup> 491 - 494.
- 7) A. M. Pézenas G. G. 1 - f<sup>os</sup> 349 v, 412 - G G 2 - f° 110
- 8) A. M. Pézenas G G 2 - f<sup>os</sup> 135 v, 206, 216 v, 273 v.
- 9) A. M. Pézenas G G 2 - f° 302 v.
- 10) A. D. Hérault II E 93 - 86-f° 51 - à partir de 1663 il prend le titre d'écuyer.
- 11) A. M. Pézenas G G 2 - f° 325 v.
- 12) A. M. Pézenas G G 6 - f<sup>os</sup> 232 233 - Les Fontès s'opposèrent d'abord à ce mariage puis les choses s'arrangeront, un règlement financier fut conclu en 1692 : A. D. Hérault II 69- 104 f° 34-35.
- 13) A. M. Pézenas G G 7 - f° 107v.
- 14) A. M. Pézenas G G 7 - f° 131 v. Jean-Joseph était le fils de Catherine de Salinhac sœur de Marguerite.
- 15) Le 1<sup>er</sup> enfant est né en 1691, mais le mariage est régularisé en 1696 - A. M. Pézenas G G 9 - f° 69 v.
- 16) A. M. Pézenas - G G 9 - 131.
- 17) A. D. Hérault - II E 93-86, f° 49 à 90 *passim*.
- 18) A. D. Hérault II E 69 - 103, f° 249-253.
- 19) A. D. Hérault II E 69 - 103 f° 155.
- 20) A. D. Hérault II E 69-104 f° 181 II E 69-104 f° 489.
- 21) Appréciation qui semble confirmée par l'accord passé, en 1695, entre les 2 héritiers mâes d'Étienne de COURT - A. D. Hérault II E 69 - 105 f<sup>os</sup> 9-10.
- 22) A. M. Saint Pons de Mauchiens - Série G G 20 octobre 1716.
- 23) *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1759, p. 49 - Un frère de Jean-Joseph est baptisé Jean-Ignace, influence des Jésuites du côté maternel sans doute, ce prénom étant inusité dans la famille de Court : A. M. Pézenas G G 49 f° 228.
- 24) *Nouvelles Ecclésiastiques* 1759 pp. 49.
- 25) *Ibidem* - Jean-Joseph de Court fait parfois allusion à ces misères de Jeunesse : « Pardonnez cet enfant prodigue, pardonnez Seigneur ces péchés de ma jeunesse, vous mon Dieu qui nous dites dans votre Évangile que vous êtes venu pour les justes non pour les pêcheurs ». (Ms Decourt, II, p. 567).
- 26) cf. infra.
- 27) A la mort en 1751 de Mr Guillaume Gontier, curé de Pézenas, Monsieur de COURT note : « J'ai eu l'avantage de me confesser de lui depuis environ trente deux ans » (Ms de Court, I, p. 261). Mr G. Gontier, appelant de la constitution *Unigenitus*, fut à Pézenas un des plus fermes soutien des jansénistes.
- 28) On trouve des documents concernant directement Mr De COURT, telles ces « *Maximes et observations que mon grand-père De COURT nous a laissés afin de bien nous conduire dans toutes les actions de notre vie* », des lettres reçues par Mr De COURT de jansénistes amis, prêtres oratoriens ou laïcs ; d'autres pièces concernant la réaction antijanséniste de Mgr de Charleval (en particulier une amusante imitation du « *Repas ridicule* » de Boileau, où sont tournés en dérision les prêtres ralliés à la

- Constitution *Unigenitus*, et instruments, à Pézenas de la politique de Charleval ; une éloge funèbre (en latin) du prince Louis-Armand de Conti (éloge prononcé à Pézenas, le 18 nov. 1727).
- 29) Le XXII<sup>e</sup> chapitre de cette dissertation tourne, en effet, sans solution de continuité, à une méditation sur le triste sort de l'église d'Agde,... Quels maux n'a pas fait en particulier cette Bulle (*Unigenitus*) à ce pauvre diocèse d'Agde, depuis la mort de Mr de la Châtre prédécesseur de Mr de Charleval. « Actuellement, cette année 1744, où en est-on réduit ? Il a détruit le séminaire d'Agde conduit par Mrs de l'Oratoire et y a mis une espèce de gens très ignorants et très prévenus contre les prétendus jansénistes... » (Suit le détail des mesures antijansénistes prises par l'évêque)... toutes ces choses réunies ensemble nous font voir clairement que le tems du retour des juifs approche »...
  - 30) Lettre de de COURT à Mgr Soanen. Pézenas, 12/02/1738. Archives d'Utrecht 47/9, cote Gillet.
  - 31) *Nouvelles Ecclésiastiques*, année 1759, p. 49.
  - 32) En avril 1733, Pierre Gautier, fils d'un boulanger de Pézenas, déclare avoir recouvré miraculeusement la vision de son œil droit crevé accidentellement l'année précédente ; il avait fait, sur les conseils du prêtre secondaire de Pézenas, Mr Calvissol, une neuvaine au diacre Paris. Maître Fressinet, notaire royal, enregistra officiellement ses déclarations, en présence de nombreux témoins parmi lesquels J.-Joseph De COURT « La Vérité des Miracles... de Mr de Paris... », sl., 1737, t. 1.
  - 33) « J'ai fait vos compliments à Mr l'abbé de Chastenet, qui vous fait bien les siens et vous remercie ; il me dit qu'il vous a envoyé par Mr Carbonel un paquet et ne doute pas que vous l'ayez reçu quoiqu'il n'ait pas de vos nouvelles ; si vous écrivez à Mr Carbonel à Montpellier, je vous prie de l'assurer de mes respects. Je vis hier, Mr Cazeneuve qui me dit qu'il allait vous envoyer une caisse », Mr Quintin à Mr De COURT, Toulouse, 15/01/1740, *Archives de l'Évêché de Montpellier*, Ms De COURT, II, p. 307-308.
  - 34) *La Vie et les lettres de Messire Jean Soanen, évêque de Senez*, à Cologne, M DCCL, t. II, p. 507.
  - 35) Ms. De COURT, I, p. 232.
  - 36) Ms. De Court, I, p. 260 ; Mr De Court se fera alors son opinion et recevant de son fils de Paris des avis pour les cas de refus de confession se formera la conscience (cf. Ms. De Court II. p. 977-979).
  - 37) A. M. Pézenas G G I 751 - acte du 29-06-1751.
  - 38) *Nouvelles Ecclésiastiques*, p. 49 - 50 année 1759.
  - 39) A. D. Hérault II E 69-120, f° 189 et II E 69-129, f° 463.
  - 40) A cette confrérie qui devait avoir des sympathies jansénistes appartiennent aussi Etienne Quintin, chevalier de St Louis, et Jean Antoine Quintin, procureur du roi et appelant notoire A. M. Pézenas-Registre des Pénitents noirs, 1707-1741).
  - 41) Ms De Court, II, p. 960.
  - 42) A. M. Pézenas G G 12, non folié,
  - 43) Ms De Court, I, p. 195.
  - 44) A. M. Pézenas G G, acte du 29/06/1751.
  - 45) Il a laissé une importante correspondance, encore inédite (Archives d'Utrecht). Nous comptons lui consacrer, ici même, un prochain article.
  - 46) A. D. Hérault II E 69-150 f<sup>os</sup> 172-173.

Année de parution : 1974

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1974 n° 1



R. ARIS,

[Le site préromain d'Embonne : une antique fabrique de meules au Cap d'Agde ;](#)

Xavier AZÉMA,

[Une famille de Jansénistes piscénois : Jean-Joseph de Court et les siens ;](#)

Claude ALBERGE,

[A Pézenas, un cahier de doléances : le Tiers-État et les États Généraux de 1789.](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

 Etudes  
Héraultaises

